

ANNUAIRE MUTUELLES

Découvrez la liste des mutuelles qui vous remboursent les séances de naturopathie!

LISTE DES MUTUELLES

ABELA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie...) : jusqu'à 100 euros/an.

Site Web: http://www.abela.fr/

ADREA MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an (sous conditions).

Site Web: https://www.adrea.fr/

AG2R LA MONDIALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: https://www.ag2rlamondiale.fr/

ALLIANZ FRANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, chiropraxie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.allianz.fr

ALPTIS

Remboursement de consultationsen technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an. Site Web: https://www.alptis.org/

AMAVIE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, acupuncture...) : 40 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: http://www.amavie.org/

APIVIA (GROUPE MACIF)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 30 à 40 euros/consultation – 2 à 3 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.apivia.fr/

AMELLIS MUTUELLE

Remboursement de consultations en en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie, acupuncture...): 40/50 euros/consultation – 5/6 consultations maximum/an.

Remboursement de compléments alimentaires, sur présentation de la facture laboratoires entre 300 et 500 euros par an, suivant le contrat

Site Web: https://www.cosmico.fr/blog/compte-dadherent/niveaux-dadhesion

APREVA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 15 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.apreva.fr/

APRIL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...): jusqu'à 150 euros/an. Site Web: https://www.april.fr/

ASETYS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, Médecine Traditionnelle Chinoise...): jusqu'à 500 euros/an. Site Web: https://asetys.fr/

ASSURANCES PSI

Remboursement de consultations en médecine douce (naturopathie, phytothérapie...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: http://www.assurancespsi.fr/

ASSUREMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...): jusqu'à 200 euros maximum/an. Site Web: http://www.assurema.fr/index.htm

AVIVA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...): de 50 à 200 euros maximum/an.

Site Web: https://www.aviva.fr

BTP PRÉVOYANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 80 à 120 euros maximum/an.

Site Web: https://www.mutuel-en-ligne.fr

CAP VERT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, sophrologie...): de 125 à 240 euros maximum/an.

Site Web: https://www.mutuelle-capvert.com/

CARDIF (BNP PARIBAS)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 200 euros maximum/an.

Site Web: https://www.cardif.fr/

CCMO MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an. Site Web: http://www.ccmo.fr/

CEGEMA ASSURANCE (SWISS LIFE)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture...): jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Web: https://www.cegema.com

CHORALIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, homéopathie...): jusqu'à 150 euros maximum/an.

Site Web: http://www.lelibrechoix.fr

CIC

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réfléxologie...) : 50 euros par consultation maximum 5 par an.

Site Web: https://www.cic.fr/fr/banques/particuliers/assurances-CIC/couvrir-vos-depenses-desante/index.html

3

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCE (PACIFICA)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 100 à 200 euros maximum/an.

Site Web: https://www.credit-agricole.fr/assurances/

CRÉDIT MUTUEL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 40 euros/consultation – 6 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.creditmutuel.fr

ECA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Web: http://www.eca-assurances.com/

EOVI MCD MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...): de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Web: https://www.eovi-mcd.fr/



Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 90 euros maximum/an.

Site Web: https://www.gan.fr/

GENERALI

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (réflexologie, ostéopathie, acupuncture...): de 80 à 100 euros maximum/an.

Site Web: https://www.generali.fr/

GRAS SAVOYE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...): de 60 à 110 euros maximum/an.

Site Web: http://www.grassavoye.fr

GROUPAMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...): 90 euros maximum/an.

Site Web: https://www.groupama.fr

GROUPE HUMANIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...): 120 euros maximum/an.

Site Web: https://humanis.com

HARMONIE MUTUELLES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...): 20 euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.harmonie-mutuelle.fr

IPSELIA SUD-OUEST MUTUALITÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, ostéopathie...): 50 euros/consultation – 1 à 3 consultation(s) maximum/an.

Site Web: http://www.sud-ouest-mutualite.fr/

LA COMPAGNIE DES FEMMES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, ostéopathie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...): jusqu'à 350 euros maximum/an. Site Web: http://www.comdesfemmes.com/

LIBRE ASSURANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, ostéopathie, homéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 10 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.libreassurances.fr/

5

MAAF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : jusqu'à 150 euros/ an – 3 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.maaf.fr

MACIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 150 euros/ an.

Site Web: https://www.macif.fr

MALAKOFF MEDERIC

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie,ostéopathie, acupuncture...) :en moyenne 35 euros par consultation Site Web: http://www.malakoffmederic.com/particuliers/sante/index.jsp

MATH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie...) :en moyenne 20 à 35 euros par consultation entre 2 et 5 séances par an Site Web: www.math-prevaris.com

MATMUT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : de 30 à 60 euros/an.

Site Web: https://www.matmut.fr/

MFIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, ostéopathie, homéopathie...) : 50 euros/consultation – 8 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.mfif.fr/

MGEN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, ostéopathie, homéopathie...): jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: https://www.mgen.fr/

MILTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...): 25 euros/consultation – 5 consultations maximum/an. Site Web: https://www.mutuelle-miltis.fr/

MNH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.mnh.fr

MNT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 160 euros/an.

Site Web: http://www.mnt.fr/

MUTUELLES DES PAYS DE VILAINE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an. Site Web: http://www.mutuellepaysdevilaine.fr/

MUTUELLE GÉNÉRALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...): jusqu'à 100 euros/an.

Site Web: https://www.lamutuellegenerale.fr

MUTUELLE VERTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie ostéopathie, acupuncture, chiropraxie, homéopathie...): 40 euros/consultation – 3 consultations maximum/an. Site Web: https://www.mutuelleverte.com/

NOVIA SANTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...): jusqu'à 240 euros/an.

SiteWeb: http://www.novia-sante.fr/

SWISS LIFE PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...): de 15 à 70 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: https://www.swisslife.fr/

UNÉO

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...): jusqu'à 120 euros/an.

Site Web: https://www.groupe-uneo.fr/

VIASANTÉ MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 160 euros/an.

Site Web: https://www.mutuelle-viasante.fr/

Pour être remboursé(e), il suffit d'envoyer la facture à votre mutuelle. N'hésitez pas à contacter votre mutuelle pour plus d'informations.

Attention : le remboursement n'est valable que s'il s'agit d'un Naturopathe diplômé.